



AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

---

## EXTRAIT DES CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES  
LIÉS À LA CONVENTION DE COMPTE DE  
DÉPÔT APPLICABLES À LA CLIENTÈLE

## DES PARTICULIERS

---



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ce document présente les **évolutions** tarifaires liées à la convention de compte de dépôt qui seront appliquées à la clientèle des particuliers au **1<sup>er</sup> janvier 2020**.

Les tarifs figurant dans cet extrait de la brochure « Conditions et tarifs des opérations bancaires » sont exprimés en euros TTC.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020).

Nota : cet extrait ainsi que la brochure tarifaire actuelle des produits et services proposés par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon sont également disponibles sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)<sup>(\*)</sup>.

(\*) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

## ➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : <b>Direct Ecureuil Internet</b>	<b>Gratuit</b> (hors coût fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : <b>AlertEcureuil</b>	<b>2,20 €/mois</b> (Hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 26,40 €/an
<b>Tenue de compte</b>	<b>4,00 €/trimestre</b> - soit pour information, 16,00 €/an
<b>Fourniture d'une carte de débit :</b> - Carte de paiement internationale à débit immédiat : <b>Carte Visa Classic</b> - Carte de paiement internationale à débit différé : <b>Carte Visa Classic</b> - Carte de paiement à autorisation systématique : <b>Carte Visa Electron</b>	<b>44,00 €/an</b> <b>44,00 €/an</b> <b>44,00 €/an</b>
<b>Retrait d'espèces</b> (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00 €/retrait</b> (à partir du 4 <sup>ème</sup> retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <b>Assurance Moyens de Paiement<sup>(1)</sup></b>	<b>18,30 €/an</b>
<b>Virement</b> (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - en agence - par internet	<b>3,70 €/virement</b> <b>Gratuit</b>
<b>Prélèvement</b> - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>
<b>Commission d'intervention</b>	<b>8,00 €/opération</b> avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13.

Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

# 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## ➤ TENUE DE COMPTE

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif<sup>(1)</sup> (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €<sup>(2)</sup>**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

## ➤ SERVICES EN AGENCE

### COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
  - Petit modèle ..... **80,00 €/an**
  - Moyen modèle ..... **110,00 €/an**
  - Grand modèle ..... **150,00 €/an**

# 2 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## ➤ CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

### LES SERVICES CARTE

- Choix du visuel - visuel personnel
  - Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic ..... **12,00 €<sup>(1)</sup>**

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

## ➤ AUTRES SERVICES

### OPTION INTERNATIONALE<sup>(1)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(4)</sup>	3/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	4/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(3)(4)</sup>
Paieement par carte	Illimités <sup>(4)</sup>	10/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>
Virements	Illimités <sup>(6)</sup>	-	Illimités <sup>(6)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(6)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>
Tarifification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois <sup>(2)</sup>		2 mois <sup>(2)</sup>		2 mois <sup>(2)</sup>	

(1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(6) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.

# 3 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



## ➤ LES FORMULES

(sous réserve de commercialisation dans votre agence)

Ces offres sont composées de différents services avec notamment la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé, ou à autorisation systématique) à savoir :

## ➤ INITIAL, CONFORT, OPTIMAL (Cotisations mensuelles)

Ces offres sont composées des services suivants :

		Initial	
Fourniture d'une carte de débit <sup>(1)</sup>			
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup> , carte de paiement à débit immédiat et autorisation	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> , carte de paiement internationale à débit immédiat ou carte de paiement internationale à débit différé	
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup> sur demande</li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Épargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Épargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite du découvert autorisé)</li> <li>■ Autorisation de découvert<sup>(6)</sup></li> </ul>		
Formule Famille <sup>(7)</sup>	12 €		
Offre individuelle <sup>(8)</sup>	6 €		
Offre individuelle Jeunes de 18 à 28 ans	- 75 % <sup>(9)</sup>		
Offre individuelle Jeunes Mineurs de 12 à 17 ans	1 €		
Pour les Professionnels <sup>(10)</sup>	Offre individuelle : - 50 % <sup>(9)</sup>		
	Formule Famille : - 50 % <sup>(9)</sup>		

(1) Parmi les cartes disponibles : si Offre individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.




(6) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas trente jours consécutifs. Aucune autorisation de découvert pour tout client âgé de moins de 18 ans.

(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(8) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(9) Réduction du prix sur la cotisation standard. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. La plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(10) Entrepreneurs individuels : professions libérales, artisans, commerçants âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait Labelis ou LCE, destiné à leur activité professionnelle.

				<b>Confort</b>		
<b>Fourniture d'une carte de débit<sup>(1)</sup></b>						
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup> , carte de paiement à débit immédiat et autorisation	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> , carte de paiement internationale à débit immédiat ou carte de paiement internationale à débit différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> , carte de paiement internationale à débit immédiat ou carte de paiement internationale à débit différé			
<b>Autres services inclus dans l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup> sur demande</li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Épargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Épargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite du découvert autorisé)</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 €<sup>(6)</sup> de découvert autorisé<sup>(7)</sup></li> <li>■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(8)</sup></li> </ul>					
<b>Formule Famille<sup>(9)</sup></b>				<b>14 €</b>	<b>19 €</b>	
<b>Offre individuelle<sup>(10)</sup></b>				<b>9 €</b>	<b>14 €</b>	
<b>Offre individuelle Jeunes de 18 à 28 ans</b>				<b>- 75 %<sup>(11)</sup></b>		
<b>Offre individuelle Jeunes Mineurs de 12 à 17 ans</b>				<b>- 75 %<sup>(11)</sup></b>	<b>-</b>	
<b>Pour les Professionnels<sup>(12)</sup></b>	<b>Offre individuelle : - 50 %<sup>(11)</sup></b>					
	<b>Formule Famille : - 50 %<sup>(11)</sup></b>					

- (1) Parmi les cartes disponibles : Si offre individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
- (2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.
- (3) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. La carte Visa Premier n'est pas commercialisée auprès des mineurs.
- (4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (5) À l'exception des clients mineurs.
- (6) Dans le cadre d'une autorisation de découvert sur le compte supérieure ou égale à 500 €, le souscripteur bénéficie d'une exonération d'agios dès lors que l'utilisation de l'autorisation de découvert n'excède pas un montant de 500 € pendant le trimestre.
- (7) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas trente jours consécutifs. Aucune autorisation de découvert pour tout client âgé de moins de 18 ans.
- (8) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
- (9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.
- (10) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
- (11) Réduction du prix sur la cotisation standard. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. La plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
- (12) Entrepreneurs individuels : professions libérales, artisans, commerçants âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait Labelis ou LCE, destiné à leur activité professionnelle.

		Optimal				
Fourniture d'une carte de débit <sup>(1)</sup>						
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup> , carte de paiement à débit immédiat et autorisation	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> , carte de paiement internationale à débit immédiat ou carte de paiement internationale à débit différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> , carte de paiement internationale à débit immédiat ou carte de paiement internationale à débit différé	Visa Platinum <sup>(3)</sup> ou Visa Platinum IZICARTE <sup>(4)</sup> carte de paiement internationale à débit différé	Visa Infinite <sup>(3)</sup> carte de paiement internationale à débit différé	
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup> sur demande</li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour +</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 €<sup>(6)</sup> de découvert autorisé<sup>(7)</sup></li> <li>■ Des virements SEPA instantanés à distance (Instant Payment) (sous réserve du solde disponible et dans la limite du découvert autorisé)</li> <li>■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus</li> <li>■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(8)</sup></li> </ul>					
Formule Famille <sup>(9)</sup>		27 €		34 €	44 €	
Offre individuelle <sup>(10)</sup>		20 €		25 €	35 €	
Offre individuelle Jeunes de 18 à 28 ans		- 50 % <sup>(11)</sup>				
Offre individuelle Jeunes Mineurs de 12 à 17 ans		- 50 % <sup>(11)</sup>	-	-	-	
Pour les Professionnels <sup>(12)</sup>	Offre individuelle : - 50 % <sup>(11)</sup>					
	Formule Famille : - 50 % <sup>(11)</sup>					

(1) Parmi les cartes disponibles : Si offre individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. Les cartes Visa Premier, Platinum et Infinite ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) Dans le cadre d'une autorisation de découvert sur le compte supérieure ou égale à 1 000 €, le souscripteur bénéficie d'une exonération d'agios dès lors que l'utilisation de l'autorisation de découvert n'excède pas un montant de 1 000 € pendant le trimestre.

(7) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas trente jours consécutifs. Aucune autorisation de découvert pour tout client âgé de moins de 18 ans.

(8) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(10) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(11) Réduction du prix sur la cotisation standard. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. La plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(12) Entrepreneurs individuels : professions libérales, artisans, commerçants âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait Labelis ou LCE, destiné à leur activité professionnelle.

## ➤ OPTION INTERNATIONALE<sup>(1)</sup>

■ **FORMULE 3 : SÉJOUR +<sup>(2)</sup>** ..... **18,00 €/mois**

### En zone euro :

- Retraits d'espèces illimités (cas de retraits en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)<sup>(4)</sup>.
- Paiements par carte illimités<sup>(4)</sup>.
- Virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) illimités sur Direct Ecureuil Internet.

### Hors zone euro :

- Retraits d'espèces illimités<sup>(1)</sup>, sans commission Caisse d'Épargne<sup>(3)</sup>.
- Paiements par carte illimités<sup>(1)</sup>, sans commission Caisse d'Épargne<sup>(3)</sup>.
- Un virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois, sans commission Caisse d'Épargne<sup>(5)</sup>.

(1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la Formule 1 Voyage ou 2 mois pour la formule 2 Séjour et formule 3 Séjour +.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

## ■ EXONÉRATION D'AGIOS

Exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500,00 €

de découvert autorisé ..... **3,50 €/mois**

Exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000,00 €

de découvert autorisé ..... **6,60 €/mois**



## ➤ BOUQUET LIBERTÉ

(cette offre ne sera plus commercialisée à partir du 01/01/2020)

■ L'offre Bouquet Liberté se compose d'un socle de services essentiels avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix **et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.**

<b>1 service</b> 5 % de remise sur le prix à l'unité	<b>2 services</b> 10 % de remise sur leur prix à l'unité	<b>3 services</b> 15 % de remise sur leur prix à l'unité
<b>SERVICES « DU QUOTIDIEN »</b>		
	<b>TARIF MENSUEL À L'UNITÉ</b>	
Retraits déplacés illimités par carte	<b>1,20 €</b>	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 18 à 25 ans) - Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	<b>1,20 €</b>	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	<b>4,00 €</b> Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	<b>16,00 €</b> Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
Opérations courantes illimitées <sup>(2)</sup>	<b>2,60 €</b>	
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre <sup>(2)</sup> )	<b>1,50 €</b>	
Coffre-fort numérique <sup>(2)</sup>	<b>1,20 €</b> Jeunes (18-25 ans) <b>Gratuit</b>	
AlertEcuireuil Formule Individuelle	<b>2,20 €</b> Jeunes (12-25 ans) <b>Gratuit</b>	
AlertEcuireuil Formule Famille <sup>(2)</sup>	<b>3,30 €</b>	
e-Carte Bleue <sup>(2)</sup>	<b>1,00 €</b>	
<b>SERVICES « ASSURANCES »<sup>(3)(4)</sup></b>		
	<b>TARIF ANNUEL<sup>(5)</sup> (hors frais de gestion)</b>	
Protection Juridique	<b>81,44 €</b>	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	<b>39,60 €</b>	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	<b>81,60 €</b>	
Sécur'Média Famille - Formule 1	<b>58,60 €</b>	
Sécur'Média Famille - Formule 2	<b>112,60 €</b>	
Assurance sur Epargne	<b>24,00 €</b>	

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/10/2019. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La première mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

## 4 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % du montant de la saisie)..... **Plafond fixé à 100,00 €<sup>(1)</sup>**

(1) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

## 5 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

### > DÉCOUVERTS<sup>(1)</sup>

- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs ..... 3,50 €/trimestre**

#### EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € ..... **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € ..... **6,60 €/mois**

### > CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(1) (2)</sup>

#### PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier ..... **1,00 %**
  - Minimum ..... **80,00 €**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

### > CRÉDITS IMMOBILIERS

- FRAIS DE DOSSIER (% du montant emprunté) ..... 1,00 %**
  - Minimum ..... **600,00 €**
  - Maximum ..... **1 500,00 €**

#### PRESTATIONS DIVERSES

- Frais de demande de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire...) ..... **90,00 €**
- Frais de mainlevée autres garanties ..... **90,00 €**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur) ..... **1,50% du capital restant dû maximum 3 000,00 €**

## 6 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### > ÉPARGNE BANCAIRE

- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif<sup>(1)</sup> (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

### > LES TITRES

#### ORDRES DE BOURSE

En agence ou par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller

- Ordre non exécuté ..... **6,70 €**
- Ordre annulé ..... **9,50 €**

#### DROITS DE GARDE

- Plafond droits de garde sur compte-titres ..... **700,00 € maximum**

# 7 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

## FRAIS DE SUCCESSION

- Ouverture du dossier : calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

<b>Produits détenus par le défunt :</b> Assurance-vie et non vie, Crédits, concours divers (caution, compte débiteur), Titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), Compte professionnel, Coffres, Coffre Fort Numérique.	Tarifs
Détention <b>d'aucun</b> ou <b>d'un</b> de ces produits	<b>1,00 %</b> <b>du montant des avoirs</b> <b>Min : 70,00 €</b> <b>Max : 350,00 €</b>
Détention <b>d'au moins deux</b> de ces produits	<b>1,50 %</b> <b>du montant des avoirs</b> <b>Min : 150,00 €</b> <b>Max : 750,00 €</b>

- Paiement de factures à la demande des ayants droit ..... **9,50 €**
- Succession internationale ..... **75,00 €**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant ..... **Gratuit**
- Frais annuel pour dossier non réglé, avec date d'ouverture/date de décès > 1 an ..... **70,00 €**

# 8 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

## > VIREMENTS NON SEPA

### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais du correspondant ..... **20,00 €**

### ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER<sup>(1)</sup>

#### ■ Chèque libellé en euros et dans la zone Euro

- Sauf bonne fin SBF : ..... **46,80 €/opération**
- Crédit après Encaissement : ..... **84,80 €/opération**

#### ■ Chèque libellé en devises hors zone Euro (+ commission de change)

- Sauf bonne fin SBF : ..... **46,80 €/opération**
- Crédit après Encaissement : ..... **84,80 €/opération**

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles entre 8 jours et 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.  
- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne. Hors frais banque étrangère correspondante.



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**LANGUEDOC-ROUSSILLON**



Caisse d'Épargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon,  
Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du  
Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil  
d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 295600000 euros  
- SIREN 383 451 267 RCS Montpellier - Intermédiaire d'assurance,  
immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 729.  
Crédit photos : GettyImages